



Paris, le 5 mars 2009

Lettre ouverte à la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Madame la ministre,

Suite à l'audience accordée à notre fédération par votre conseiller social, en date du 16 février, et comme convenu nous nous permettons de vous adresser la présente lettre ouverte au sujet de la DGCCRF.

Comme vous le savez, les personnels de la DGCCRF s'inscrivent dans des processus d'action dans la durée, y compris sous la forme de grèves et de manifestations.

Ils se mobilisent pour :

- Le maintien de la dimension nationale de la DGCCRF et la reconquête de réseaux nationaux et de proximité, de pleine compétence, incluant les laboratoires, passant par le retrait de la circulaire du Premier ministre datée du 31 décembre 2008, relative à la réforme territoriale de l'État. Pour la CGT, la réforme n'est acceptable ni dans sa dimension régionale (DIRECCTE) ni au plan départemental (DDPP) ;
- La préservation et la cohérence des missions ;
- L'emploi dont il convient de redéfinir la nature (qualifications) et le volume (recrutements), avec dès 2009 l'annulation des suppressions d'emplois ;
- La sauvegarde et le développement des garanties collectives (rémunérations, évaluation-notation, promotions, mutations, RTT, gestion et CAP nationales, action sociale, hygiène et sécurité...) ;

Après les 20 et 29 janvier 2009, à l'appel de leurs organisations syndicales, les personnels se mobiliseront à nouveau les 19 (grève et manifestations interprofessionnelles) et 21 mars (rassemblement national et manifestation à Paris pour la CCRF).

Nous vous demandons d'apporter des réponses à ces propositions et revendications en ouvrant un processus de négociations.

C'est avec intérêt que nous vous entendrons, notamment sur l'avenir de la DGCCRF et de ses personnels, lors de l'audience que vous accordez à la CGT le jeudi 12 mars prochain.

La crise systémique, qui frappe notre pays, appelle un renforcement de l'intervention de l'État au plan national, afin de préserver et de renforcer la sécurité économique de nos concitoyens par la mise en œuvre convergente des missions concurrence, consommation, qualité/sécurité des produits et des services. Dans un tel contexte, vous devez faire de cette administration de contrôle qu'est la DGCCRF un des outils mis au service de la construction d'une société du plein emploi solidaire, de la satisfaction des besoins sociaux et du développement durable.

Ne doutez pas que vos réponses seront portées à la connaissance des personnels mais aussi des élus et associations qui d'ores et déjà leur apportent leur soutien.

Veuillez agréer, Madame la ministre, nos salutations distinguées.

Christophe DELECOURT

Jérôme DELMOTTE

Roland LIMOGES

Secrétaire général de la
fédération des finances CGT

Co-secrétaires généraux du syndicat national des agents
de la concurrence de la consommation
et de la répression des fraudes CGT